



Dombasl'info Flash n° 19
Revue gratuite éditée par la
Ville de Dombasle-sur-Meurthe
👤 Directeur de publication :
David Fischer
📷 Crédit photos :
Service communication
🖨 Imprimeur :
Imprimerie Régnière
Tirage : 5000 ex

Mairie de Dombasle-sur-Meurthe
📍 Place Suzanne-Pierre
☎ 03 83 18 34 34
✉ accueil@ville-dombasle.fr
🌐 www.ville-dombasle.fr
📱 Ville de Dombasle-sur-Meurthe

Formule pour mieux vous informer entre les parutions du Bulletin municipal.
Elle relate l'actualité de notre commune sous forme de brèves.

Déconstruction du pont Escuras

L'entreprise de démolition profite d'une période de « chômage », période durant laquelle les VNF (Voies Navigables de France) réalisent les travaux sur la voie d'eau pour démarrer la déconstruction du pont Pierre-Escuras. Le pont datant de 1948 ne répondant plus aux normes de sécurité pour les usagers, il a été découpé et retiré progressivement.

La reconstruction doit prendre plusieurs mois. L'ensemble des professionnels est à pied d'œuvre pour respecter la date de fin des travaux : fin juillet 2024 hors aléas.

Permanence du Maire

Tous les **jeudis matin** de 9h à 12h en mairie, M. le Maire David FISCHER vous reçoit dans son bureau et **sans rendez-vous**.

Cette **permanence** permet de traiter chaque demande des citoyens de façon personnalisée sur des thèmes aussi variés que le **cadre de vie**, l'**urbanisme**, les **projets associatifs**, la **vie de quartier** ou encore **les commerces...**

1.5 m³ de déchets

10 adolescents se sont mobilisés dans le cadre des chantiers jeunes de la MJC Dombasle Jean Monnet pendant 3 jours afin de ramasser l'ensemble des déchets sauvages sur certains secteurs de la commune.

Dans le cadre d'une opération de sensibilisation au tri sélectif, ils ont ramassé un volume d'environ **1,5 m³ de déchets**, qu'ils ont trié et déposé dans les bennes des services techniques de la Ville.

LE CHIFFRE



Le salon des seniors : « Les Saveurs du Temps : le bonheur n'a pas d'âge »

Les « Saveurs du Temps : le bonheur n'a pas d'âge », sera le thème de cette première édition du salon des seniors qui se déroulera le **vendredi 19 avril 2024** de 9h45 à 17h à la salle Polyvalente.

Près de 50 stands et des conférences vous permettront de mieux vous informer et seront répartis en 6 pôles :

- Accueil, écoute, conseil
- Mes loisirs
- Mes services d'aide à domicile
- Mes structures d'accompagnement
- Mon bien-être et ma santé
- Mon cadre de vie

À l'initiative du **Conseil des Sages** et porté par le **CCAS** et l'**AGIRC-ARRCO**, cette manifestation dédiée au bien-être et à la santé des Seniors débutera pour ceux qui le souhaitent à 9h15 par une marche « À la découverte des Cités Solvay du Maroc » par Gérard BERGÉ, historien local (durée 1h30). L'accueil des marcheurs se fera à 9h devant la salle polyvalente.

Possibilité d'avoir une navette communautaire pour les Dombaslois - Renseignements : CCAS - 8, rue Saint-Don - 03 83 18 34 38 - ccas@ville-dombasle.fr

📍 À partir du 4 mars 2024, le CCAS sera fermé au public les jeudis après-midi.

Relai Petite Enfance

Les fonctions de Mme Cécile COUDRIET, actuellement au Relai Petite Enfance prendront fin le 31 mars 2024. Elle souhaite changer de voie professionnelle.

Nous accueillerons Mme Élodie BREGEARD à compter du **1^{er} avril 2024**. Bienvenue à Élodie !

Rénovation des WC du cimetière

Pour le confort des usagers, les toilettes du cimetière vont être rénovées. Dès mi-avril 2024, il y aura un WC PMR homme et femme isolé et chauffé, ouvert toute l'année. Et un urinoir accessible du 1^{er} avril au 31 octobre.

Bloc-notes / Agenda

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

Repas des seniors

24/03 ouverture des portes à 11h30
Salle polyvalente

Vide dressing

MJC Jean Monnet
Du 30/03 de 9h30 à 18h

Exposition

Club des Arts
Du 03/04 au 04/04 de 9h à 19h
05/04 de 9h à 22h30
06/04 de 14h à 19h - Salle Polyvalente

Don du sang

11/04 de 15h30 à 19h30
Salle polyvalente - Annexe Léomont

Chapitre

Confrérie de la Quiche Lorraine
14/04 à partir de 11h
Salle polyvalente

Repas dansant

Les Amis du Canal
14/04 à partir de 12h - Salle Marcel
Jocquel

Atelier parent-enfant

Les p'tits grains de sel
17/04 - Annexe Léomont de 9h à 11h

Salon des seniors

19/04 de 9h45 à 17h - Salle Polyvalente

Concert - Les Starmens

Strat and Co
25/04 à 20h30 - Annexe Filderstadt

Loto

Dombasle Basket Club
04/05 à 19h - Salle polyvalente

Cérémonie patriotique

08/05 à 11h30

Repas du 8 mai

Fédération Combattants Républicains
08/05 à partir de 12h30
Salle polyvalente

Festi'basle

Football Club Dombasle
09/05 à 11h30 - Stade Pavageau

Championnat de France

Tir à l'arc
11/05 à partir de 13h
12/05 à partir de 11h - Stade Pavageau

Thé dansant

Les Amis du Canal
12/05 à 15h - Salle Marcel Jocquel

Atelier parent-enfant

Les p'tits grains de sel
15/05 - Annexe Léomont de 9h à 11h

Concert de printemps

Harmonie Jeanne d'Arc
19/05 à partir de 14h - Salle polyvalente

Spectacle de danse

Vitalidanse
31/05 à partir de 19h - Salle polyvalente

Élections Européennes

09/06 - Salle polyvalente - Rond
Caillou - Cosc Levassor - Gymnase
de l'Embanie - École Jean l'Hôte
- École Maurice Carême - École
Jacques Prévert

Manifestation organisée par
la Ville de Dombasle-sur-Meurthe

Permis citoyen & solidaire

La ville permet à des jeunes de 18 à 25 ans de passer le **permis de conduire** grâce à une **aide de 1000 €** en échange de 100 heures d'engagement citoyen pour la collectivité.

En 2023, 3 jeunes ont bénéficié de ce nouveau dispositif. Cette opération sera renouvelée en 2024.

Vous êtes Dombaslois depuis plus de 2 ans, âgés de **18 à 25 ans** et vous souhaitez obtenir le permis de conduire ? Le permis citoyen est pour vous. *Plus d'informations sur www.ville-dombasle.fr rubrique « actualités ».*

Élections : du changement au bureau de vote n°3

Pour les électeurs votant au **bureau de vote numéro 3** (école Alice Solvay), le recueil des suffrages s'effectuera désormais à l'école **Maurice Carême** à partir des prochaines élections européennes, qui auront lieu le **9 juin 2024**.

Inscriptions scolaires 2024/2025

Les **inscriptions scolaires** pour la rentrée 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au 12 avril :

- Pour les enfants nés en 2021 sur une rentrée en petite section
- Pour les enfants scolarisés en grande section sur une rentrée au CP
- Pour les nouveaux Dombaslois

Deux **modalités d'inscriptions** possibles :

- Directement en ligne
- En mairie sur rendez-vous au 03 83 18 34 37 ou sur scolaire@ville-dombasle.fr



Point travaux

RUE FABERT

> L'entreprise Thiriet TP est mandatée pour la réfection de la voirie en zone partagée (20 km/h).

Début : **Début mai 2024**

Durée : **10 semaines**

Réunion publique d'information aux riverains : **27/03 à 18h, salle Léomont**

> La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV) a mandaté l'entreprise Bonini pour remplacer la conduite d'eau potable et reprendre l'ensemble des branchements des particuliers.

Élection du Maire Junior

Les membres du Conseil Municipal des Enfants se sont réunis en salle du conseil pour élire le successeur d'Emma BELUCHE. Un seul tour a été nécessaire pour départager les candidats.

L'élection du **Maire Junior** a désigné Soën OSPITAL. Félicitations à tous les candidats et bravo à **Soën OSPITAL** pour son élection.



David FISCHER - Maire de Dombasle, Soën OSPITAL - Maire Junior, Giulia DUPONT, Marie-Neige HOUCARD, Hugo BOTRAN et Karine CHEVASSU, Adjointe à la jeunesse

Permanences d'inscription dans les écoles, sur rendez-vous :

- Jean l'Hôte : 12, 15, 18 et 19 avril de 16h45 à 18h45
- Marcel Pagnol : 24 mai de 8h à 16h30
- Maurice Carême : 13 et 14 mai de 12h30 à 17h30 ; 16 mai de 8h30 à 16h30 ; 17 mai de 12h30 à 17h30
- Jacques Prévert : 24 mai de 8h20 à 18h30

Pour le **périscolaire** (cantine et garderie), les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 mai. Pour rappel, elles ne sont pas automatiques et doivent être renouvelées chaque année.

Début : **Fin février 2024**

Durée : **9 semaines**

RUE JULES FERRY

> La CCPSV a mandaté l'entreprise Prestini pour renouveler le branchement d'assainissement rue Jules Ferry, entre la rue Carnot et la rue Burtin.

Travaux : **1^{er} semestre 2024**

LA MINUTE CITOYENNE



La prolifération anarchique des **épaves** et des **dépôts illégaux de déchets** constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Ils représentent une menace quant au **risque d'incendie, de blessure, d'intoxication** et provoquent des **nuisances visuelles et olfactives**.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée. Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire.